

ANIMATION DU RESEAU ALPIN DES CHARTES DE TERRITOIRE

8

Cadre conventionnel

Sous programme 3 : Assurer une mission de réflexion prospective

Cadre financier

Convention Interrégionale pour le développement du Massif des Alpes

Coût : 69 000 €

Financement : Région / Etat / COFOR

Contexte général

La prise de conscience de la nécessité d'intégrer la politique forestière dans des projets territoriaux s'est traduite au niveau national par le lancement des chartes forestières de territoire.

Contexte régional

La gestion des forêts selon les critères de multifonctionnalité et de territorialité prend toute sa dimension en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est ainsi inscrite au cœur de la convention interrégionale 2000-2006 pour les massifs des Alpes qui constitue un élément nouveau dans le cadre de la contractualisation Etat-Région en vue d'une action commune sur les territoires. 5 chartes forestières de territoire de montagne sont actuellement engagées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Champsaur (05)	Vésubie (06)	Luberon (84)	Annot (04)	Artuby-Verdon (83)
--------------------------	------------------------	------------------------	----------------------	------------------------------

Objectifs

- 1. Une conception partagée de l'outil Charte** : contenu minimum, principes fondamentaux et finalités. Le Réseau se situe comme le lieu de réflexion et de concertation pour développer une vision partagée entre les acteurs « traditionnels » et professionnels de la forêt, et les autres acteurs du territoire
- 2. L'accompagnement des projets de charte** : contribution méthodologique, formation-information d'élus, organisation d'ateliers-réflexion,
- 3. L'échanges entre sites, mise en réseau** : communication (site Internet, liste de diffusion...), organisation journées d'échanges, visites de sites et rencontres techniques
- 4. L'évaluation-capitalisation des expériences** et de la démarche forestière territoriale en zone de montagne
- 5. Les contributions sur des problématiques montagne** : force d'analyse et de propositions à partir des chartes du réseau alpin

Conditions de déroulement

- Organisation de la réunion de lancement de la démarche de mise en réseau des sites pilotes qui s'est tenue le 8 octobre 2002 à Avignon au cours de laquelle étaient présents les pilotes et animateurs des chartes faisant partie du réseau dans un souci de partage d'expériences et de réflexion technique. Cette réunion a été l'occasion de présenter l'ensemble des partenaires intéressés par le réseau alpin des chartes forestières, de débattre des activités prévisionnelles de ce réseau.
- Participation aux comités de pilotage des chartes (10 réunions en 2002).
- Etat des lieux et état d'avancement actualisé des démarches en cours.
- Création d'un site internet pour la mise en place d'un réseau de suivi, d'échanges et de mutualisation des expériences CFT.
- Accompagnement méthodologique au près des pilotes et animateurs des CFT.

Résultats attendus sur le plan opérationnel à court terme

Mieux articuler la vision des techniciens, le projet des politiques et les attentes des acteurs locaux sur un territoire au bénéfice de la forêt et de sa valorisation, dans le sens d'une future contractualisation de projets et d'actions par territoire.